

Formation initiale Chefs d'établissement

LIENS INSTITUTIONNELS AVEC LA TUTELLE

Discernement

DDEC

- 3 Mercredis de discernement

Rencontre avec Florence MIRANDE et Étienne TERCINIER – Envoi en formation

Année de
détermination

Détermination

ECM

Parcours sur 15,5 jours sur 1 an en 4 sessions

- Session inaugurale : inscrire la responsabilité du CE dans le cadre du projet de l'Enseignement catholique.
- Session longue en résidentiel : éclairer à quoi engage la responsabilité du CE.
- Session d'observation en établissement : partager le quotidien d'un CE.
- Session de relecture à l'ECM : relire son parcours pour se déterminer sur la mission.

Rencontre avec le Conseil de Tutelle pour confirmer l'envoi en formation

Année 1
préalable

Parcours Préalable (avant nomination)

Isfec Afarec
ECM

17 jours non consécutifs de regroupement et un stage

- Piloter un établissement catholique d'enseignement
- Animer la communauté éducative et organiser l'établissement
- Identifier et collaborer avec les réseaux et les partenaires
- Gérer l'établissement au service du projet
- Stage d'ouverture d'une semaine pour découvrir une autre réalité afin d'enrichir sa vision de la direction.

Rencontre avec le Conseil de Tutelle en vue d'une nomination

Année 2
Post nomination

Parcours post nomination

ECM

2^e année de formation à la certification en alternance en 23 jours sur 15 ou 18 mois

- Analyser les caractéristiques de l'établissement pour le piloter
- Élaborer son projet de pilotage
- Accompagnement à la certification
- Leadership et pilotage
- Un pilotage qui s'inscrit dans les orientations de l'Enseignement catholique